



**Dans ce numéro,
8 pages spéciales
habitat, déco, chauffage**

**Le 33^e Salon du Livre
d'Hermillon vous donne
rendez-vous ce week-end !**

1,80 euro
N°3729



168, av. Henri-Falcoz - 73300 Saint-Jean-de-Maurienne - Tél. 04 79 59 97 63

Jeudi 6 octobre 2022



BOURGNEUF

Alp'Arc inaugure une nouvelle ère pour l'accueil d'entreprises

Le parc d'activité Alp'Arc, longtemps appelé Arc Isère, à la confluence des deux rivières, a vécu une étape importante de son développement, vendredi 30 septembre matin. L'inauguration de son extension portant sur 23 ha marque en effet l'aboutissement de 18 années d'investissement politique, technique et financier. D'ailleurs, la foule des maires, des entrepreneurs, des bureaux d'études, des parlementaires, représentants de l'administration d'État présente à cette occasion témoignait de l'intensité du geste.

L'agrandissement de cette offre d'accueil pour les entreprises a en effet nécessité de patientes et successives révisions de certains accords sinon d'études de validation. L'intervention de la Ministre des Transports de l'époque, Elisabeth Borne, la mobilisation des députés de la circonscription, Michel Bouvard puis Émilie Bonnivard, du député sortant de la 4^e circonscription voisine, Patrick Mignola, l'implication du Conseil départemental de la Savoie ont contribué, pas à pas, à soutenir l'impulsion don-



Entouré d'élus du territoire, le président d'Alp'Arc Jean-Claude Montblanc a résumé deux décennies d'engagement jusqu'à faire aboutir l'extension de 23 ha, inaugurée vendredi 30 septembre.

née par le Conseil syndical en charge de la gestion de cet espace économique. Dans son allocution, le président d'Alp'Arc Jean-Claude Montblanc narrait ces multiples méandres comme autant de preuves de persévérance politique. L'œuvre est désormais aboutie. Elle a mobilisé une enveloppe budgétaire de 17 millions d'euros que la commercialisation des lots amortira dans la durée.

Dans un contexte global de raréfaction des disponibilités foncières industrielles, Alp'Arc apporte une proposition convaincante, desservie sur le plan routier et peut-être, de-

main, ferroviaire. Sa réalisation a par ailleurs veillé particulièrement à l'enjeu environnemental. L'emprise des voiries imperméables a été réduite au maximum, les aires de stationnement laisseront pénétrer les précipitations tandis que les futurs occupants disposeront d'une source de chaleur et de rafraîchissement décarbonée grâce à la construction d'une boucle géothermale. L'intégration des bâtiments sera soignée et la navette destinée aux salariés est maintenue entre la gare de Val-d'Arc Aiguebelle et la zone afin d'encourager au déplacement collectif.

Raphaël Sandraz